Groupe Hospitalier LITTORAL ATLANTIQUE

CATALOGUE de formations

Dossier spécial CESU

Le Centre de Formation Professionnelle et le CESU 17

Groupe Hospitalier Littoral Atlantique

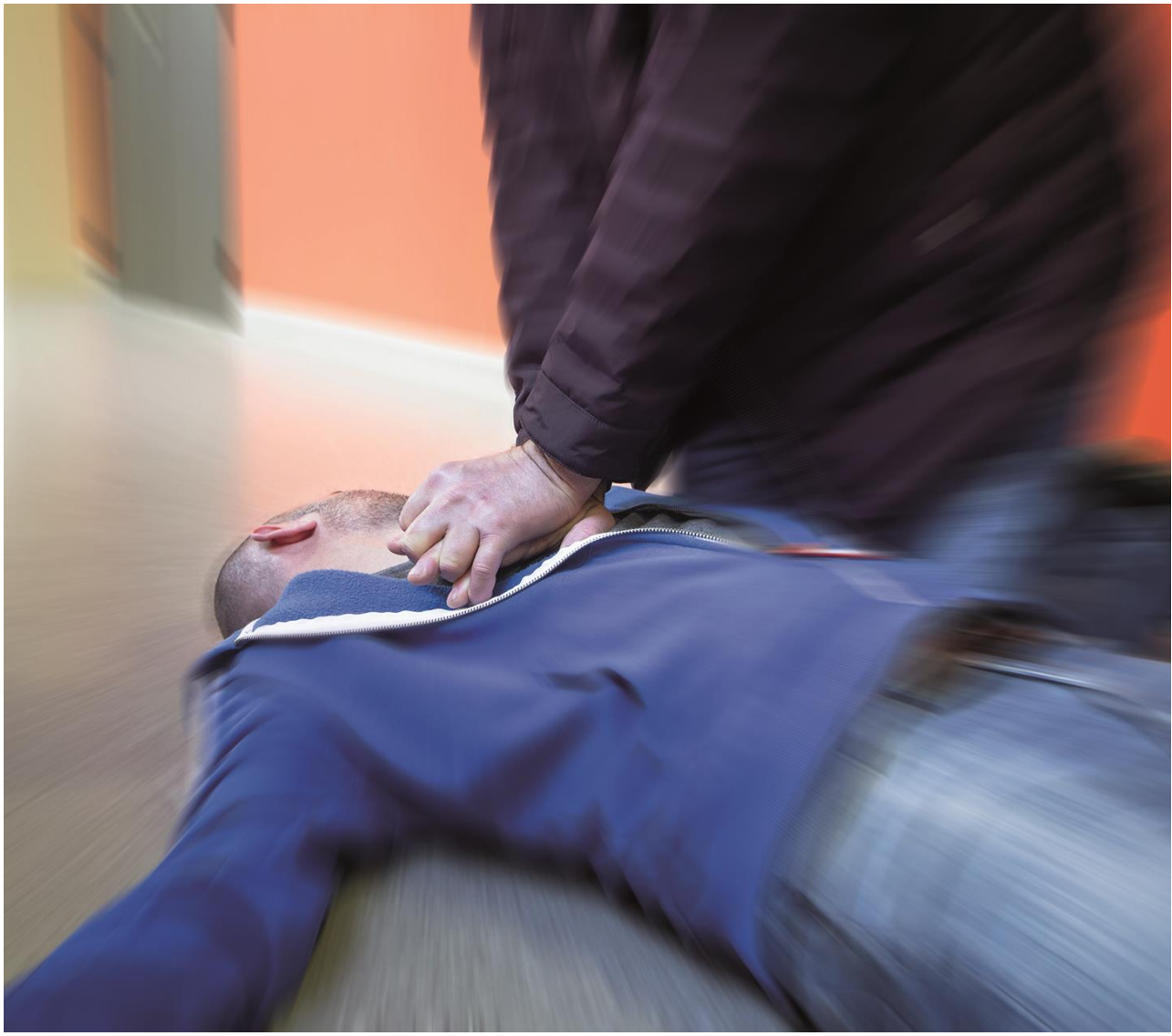

Groupe Hospitalier LITTORAL ATLANTIQUE

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation

POLE FORMATION
DU GROUPE HOSPITALIER
LITTORAL ALTLANTIQUE

POUR LES DEMANDES INTERNES :
Responsable formation continue : 05 46 45 88 29
Accueil administratif : 05 45 45 53 64
Formation professionnelle : 05 46 45 53 54
gestionformation@ght-atlantique17.fr

POUR LES DEMANDES EXTERIEURES :
Responsable pédagogique : 05 46 45 53 71
Accueil Administratif : 05 46 45 53 54
CESU 17: 05 46 45 67 67
secretariatcesu-cellulehospitaliere@ght-atlantique17.fr

Lieu des formations :

- Hôpitaux La Rochelle-Ré-Aunis
- ou sur site (un devis sera établi)

Sommaire

90. CESU Centre d'enseignement aux soins d'urgence 6

90.1.1 Formation initiale Sauveteur Secouriste du travail SST 7
90.1.2 Maintien et actualisation des Compétences Sauvetage Secourisme du Travail MAC SST 8
90.3.1 Formation initiale Gestes et Soins d'urgence niveau 1 AFGSU1 9
90.3.2 Recyclage Gestes et Soins d'urgence niveau 1 10
90.4.1 Formation Initiale Gestes et Soins d'urgence niveau 2 AFGSU2 11
90.4.2 Recyclage Gestes et Soins d'urgence Niveau 2 12
90.6 Gypsothérapie 13
90.10 Formation spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle 9 modules 14
90.10.1 Module 1 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier 15
90.10.2 Module 2 : Prise en charge d'un afflux de victimes non contaminées en établissements de santé 16
90.10.3 Module 3 : Stratégie médicale de damage control 17
90.10.4 Module 4 : Cellule d'urgences médico-psychologiques CUMP 18
90.10.5 Module 5 : Décontamination Hospitalière d'urgence moyens de protection individuels et collectifs NRC . 19
90.10.6 Module 6 : Décontamination Hospitalière approfondie 20
90.10.7 Module 7 : Prise en charge des patients victimes d'agents Nucléaires, Radiologiques, Chimiques 21
90.10.7 Module 8 : Patients suspects risques épidémiques biologiques protection collectivité REB 22
90.11.1 Infirmière Organisatrice de l'Accueil IOA 23
90.11.2 Infirmière Organisatrice de l'Accueil : Protocole de coopération RADIO 24
90.11.4 Infirmier(ère) Protocole de coopération PLAIES 25
90.15 Recyclage Formateur gestes et soins d'urgence GSU 26
90.16 SAMU et Démarche qualité 27
90.18 Infirmier(ère)en Salle d'Accueil des Urgences Vitales SAUV 28
90.21 Organisation, alerte et intervention initiale en attente des secours 29
90.22 Adaptation des ambulanciers en poste aux nouveaux actes professionnels 30
90.27 URGENCES VITALES en radiologie 31
90.15 Formation Transfert Infirmier Inter hospitalier TIIH 32
90.30 URGENCES VITALES en salle de naissance 33
90.32 Unité mobile pré hospitalière paramédicalisée UMH-P 34

Mesdames, Messieurs

Le Groupe Hospitalier Littoral Atlantique met depuis de nombreuses années son expertise au service des professionnels de la santé.

Réunis au sein du Pôle formation, le Centre de formation professionnelle, le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences (CESU 17) et le service de la Formation Continue œuvrent au développement des compétences mais aussi au bien être des acteurs de la santé des établissements sanitaires, médico-sociaux, publics ou privés dans l'objectif d'une meilleure qualité des soins à la personne soignée.

Les thématiques de ce nouveau catalogue sont l'amélioration de la qualité des soins, la promotion de la qualité de vie au travail, la prévention des risques professionnels, l'encadrement pédagogique, la santé mentale, des formations à l'outil informatique, des remises à niveau, la prévention en santé et le management.

L'équipe pédagogique rassemble des formateurs au fait des évolutions des pratiques soignantes, médicales, administratives ou réglementaires, experts dans leur domaine de compétences. Notre ambition est de vous faire bénéficier de méthodes pédagogiques innovantes et incontournables comme le e-learning ou la simulation en santé.

Dans le cadre de notre démarche qualité continue, chaque formation fait l'objet d'une évaluation individuelle et/ou d'un bilan collectif portant à la fois sur le contenu, mais aussi la forme et le service administratif. La synthèse de ces évaluations nous permet d'éventuels réajustements si nécessaire, et est à votre disposition.

Forts de notre expertise et notre expérience en ingénierie de formation, nous pouvons construire des actions de formations répondant à des demandes spécifiques.

Notre organisme de formation a été accrédité par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu ANDPC et QUALIOPI.

Nous vous laissons donc découvrir notre catalogue 2021-2022, en espérant vous retrouver au cours d'une de nos formations proposées.

Toute l'équipe du Pôle Formation est à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner dans votre projet de formation.

Hospitalièrement vôtre.

Directeur Adjoint aux Ressources Humaines

Attaché d'administration hospitalière
Responsable du service de formation continue

Directrice médicale et pédagogique
Centre formation professionnelle, CESU 17

Cadre de Santé,
Responsable pédagogique
Centre formation professionnelle, CESU

. CESU
Centre d'enseignement aux soins d'urgence

Référence formation : 90.1.1

90.1.1
Formation initiale Sauveteur Secouriste du travail SST

Cette formation se décline selon deux axes :

1. *Permettre aux participants d'intervenir efficacement face aux accidents (urgences vitales et potentielles) susceptibles de survenir dans leur cadre professionnel.*
2. *Etre capable de contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise*

Elle nécessitera un recyclage tous les 2 ans afin d'actualiser les connaissances et de conserver la maitrise des gestes d'urgence.

- *Intervenir efficacement face à une situation d'accident :*
- *Protéger*
- *Alerter*
- *Secourir*
- *Mettre en application des compétences au profit de la santé et de la sécurité au*
- *Travail en lien avec les procédures spécifiques de l'entreprise.*

Programme de formation :

- *Le cadre réglementaire*
- *L'identification des dangers potentiels dans l'institution*
- *La prévention*
- *Le sauveteur secouriste : rôles dans l'entreprise et hors entreprise*
- *Les procédures de l'alerte*
- *L'identification des détresses majeures*
- *La pratique des gestes adaptés*
- *Validation : évaluation de la formation à l'issue des 2 jours*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Cas pratiques*
- *Mises en situations professionnelles*
- *Vidéos*

Inscrit au registre répertoire spécifique : RS 5801
A l'issue de la formation un certificat SST sera délivré aux participants qui auront satisfait aux épreuves certificatives et suivi l'ensemble de la formation
N° d'habilitation Forprev INRS 1478091/2019/SSt-01/0/05 valide jusqu'au 29/09/2024

En 2023 100% de réussite pour ceux qui ont suivi la formation

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel non soignant

LIEU : *Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *2 jours*

INTERVENANTS : *Formateur SST*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *4 à 10*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

90.1.2
Maintien et actualisation des Compétences Sauvetage Secourisme du Travail MAC SST

Le recyclage pour les sauveteurs secouristes au travail permet l'actualisation des connaissances et la capacité d'intervenir en situation d'urgence.

Ce recyclage est obligatoire tous les 2 ans pour conserver la certification SST

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel non soignant

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 journée*

INTERVENANTS : *Formateur SST*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *4 à 10*

Objectifs :

- *La prévention des accidents de travail*
- *Les outils de prévention*
- *Les moyens d'alerter et de secourir*

Programme de formation :

- *Rappels des fondamentaux concernant le Sauveteur Secouriste de Travail*
- *Révision des gestes*
- *Validation : une évaluation de la formation est assurée à l'issue de la journée*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Mises en situations professionnelles*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Inscrit au registre répertoire spécifique : RS 5801
A l'issue de la formation un certificat SST sera délivré aux participants qui auront satisfait aux épreuves certificatives et suivi l'ensemble de la formation
N° d'habilitation Forprev INRS 1478091/2019/SSt-01/0/05
valide jusqu'au 29/09/2024

En 2023 100% de réussite pour ceux qui ont suivi la formation

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.3.1

90.3.1
Formation initiale Gestes et Soins d'urgence niveau 1 AFGSU1

Selon les arrêtés du 3 Mars 2006 et du 30 Décembre 2014, la validité de l'AFGSU 1 est de quatre ans, soumise à un recyclage tous les 4 ans.

Objectifs :

- *Acquérir des connaissances théoriques et pratiques visant à prendre en charge une personne en situation de détresse vitale en attendant l'arrivée des secours*
- *Etre sensibilisé aux risques NRBCE*

Programme de formation :

- *Présentation du cadre réglementaire*
- *Identifier un danger concernant une personne et mettre en œuvre une protection adaptée*
- *Identification d'un danger dans l'environnement et application des mesures de protection adaptées*
- *Les procédures d'alerte et la transmission pertinente des observations*
- *Identification des détresses majeures :*
  - *respiratoires*
  - *cardio circulatoires et cardio respiratoires*
  - *neurologiques*
- *Pratique des gestes adaptes*
- *Le défibrillateur semi-automatique*
- *Relevage et au brancardage*
- *Les règles élémentaires d'hygiène*
- *Le rôle de chacun en cas de déclenchement d'un plan blanc*

Méthodes pédagogiques :

- *Pédagogie de la découverte*
- *Mise en situation, jeux de rôles*
- *Simulation en santé*
- *Pédagogie participative*

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

PUBLIC CONCERNÉ :
Tout personnel Administratif exerçant en établissement de santé ou en structure médico-sociale

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *2 jours*

INTERVENANTS : *Formateur AFGSU*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *12*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.3.2

90.3.2
Recyclage Gestes et Soins d'urgence niveau 1

Cette journée permet de mettre à jour vos connaissances, en fonction de vos expériences de vos questionnements et des nouvelles connaissances actualisées par les sociétés savantes afin de conserver le bénéfice de votre Attestation de Formation de Gestes de Soins d'Urgence de niveau 1. Il s'agit d'une formation encadrée par les arrêtés du 3 mars 2006 et du 30 décembre 2014 tant sur le contenu que sur la validité de l'AFGSU 1 qui est de 4 ans, soumise à un recyclage.

Objectifs :

- *Actualiser les connaissances concernant la prise en charge en équipe d'une urgence médicale en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe de secours médicalisée*

Programme de formation :

- *Actualisation des connaissances selon les dernières recommandations*
- *Mises en situation urgences vitales/urgences potentielles adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle*
- *Retour d'expériences*

Méthodes pédagogiques :

- *Analyse de Pratiques*
- *Simulation en santé*

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

PUBLIC CONCERNÉ :
Tout personnel Administratif exerçant en établissement de santé ou en structure médico-sociale titulaire d'un AFGSU1 à jour

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 Jour*

INTERVENANTS : *Formateur AFGSU*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *12*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.4.1

90.4.1 Formation Initiale Gestes et Soins d'urgence niveau 2 AFGSU2

A l'issue de ces 3 jours de formation, les apprenants seront en capacité d'identifier les urgences vitales et potentielles, de réaliser les gestes face à chaque situation, de protéger les victimes et de déclencher les secours appropriés en formulant un alerte fiable, précise et chronologique. Il s'agit d'une formation encadrée par les arrêtés du 3 mars 2006 et du 30 décembre 2014 tant sur le contenu que sur la validité de l'AFGSU 2 qui est de 4 ans, soumise à un recyclage

Objectifs :

- *Identifier une situation d'urgence vitale et potentielle*
- *Pratiquer des gestes visant à préserver et/ou restaurer la vie de patients*
- *Mettre en place les procédures d'alerte*
- *Utiliser du matériel de réanimation*
- *Aborder les risques collectifs*

Programme de formation :

- ***Les urgences vitales :***
  - *Le matériel d'urgence*
  - *le sac d'urgence*
  - *Les détresses vitales majeures*
  - *Réalisation des gestes qui sauvent et utilisation de matériel de réanimation*
- ***Les urgences potentielles :***
  - *Utilisation du matériel d'immobilisation adapté aux différents traumatismes*
  - *-Application des règles de protection face à un risque infectieux*
- ***Les risques collectifs potentiels :***
  - *La mise en œuvre des plans, s'y intégrer selon le rôle prévu par la profession exercée*
  - *Le risque NRBC*

Méthodes pédagogiques :

- *Analyse de Pratiques*
- *Simulation en santé*

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel Médical et Paramédical travaillant au sein d'un établissement de santé ;
Personnel de santé inscrits dans la 4ème partie du code de la santé publique

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *3 jours*

INTERVENANTS : *Formateur AFGSU*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *12*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.4.2

90.4.2
Recyclage Gestes et Soins d'urgence Niveau 2

Cette journée permet de mettre à jour vos connaissances, en fonction de vos expériences de vos questionnements et des nouvelles connaissances actualisées par les sociétés savantes afin de conserver le bénéfice de votre Attestation de Formation de Gestes de Soins d'Urgence de niveau 2. Il s'agit d'une formation encadrée par les arrêtés du 3 mars 2006 et du 30 décembre 2014 tant sur le contenu que sur la validité de l'AFGSU 2 qui est de 4 ans, soumise à un recyclage.

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel Médical et Paramédical titulaire d'un AFGSU2 à jour

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 journée*

INTERVENANTS : *Formateur AFGSU*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *12*

Objectifs :

- *Actualiser les connaissances concernant la prise en charge en équipe d'une urgence médicale en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe de secours médicalisée*

Programme de formation :

- *Actualisation des connaissances selon les dernières recommandations*
- *Mises en situation urgences vitales/urgences potentielles adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle*
- *Retour d'expériences*

Méthodes pédagogiques :

- *Analyse de Pratiques*
- *Simulation en santé*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.6

90.6
Gypsothérapie

Formation nécessaire aux soignants amenés par leurs fonctions à réaliser des dispositifs d'immobilisation conformément au décret de compétences infirmier. Ces 5 jours axés sur la pratique permettront aux participants d'exercer en toute sécurité pour les patients en renforçant leurs connaissances en anatomie, physiopathologie, technicité et législation.

Objectifs :

- *Etre capable de réaliser sur prescription médicale des dispositifs d'immobilisation conformément à l'article R 4311-9, et avec un médecin, conformément à l'article R 4311-10 du décret de compétences des infirmières*

Programme de formation :

- *La législation au regard du code de la santé publique*
- *L'indication des immobilisations : membre supérieur et inférieur*
- *Les différents types d'appareillages :*
  - *Echarpes, bandages, strapping*
  - *Orthèse amovibles rigides*
  - *Attelles rigides*
  - *Immobilisations rigides, circulaires*
- *Plâtre et résine : avantages et inconvénients*
- *Consignes de surveillance et prévention*
- *Ablation des différents dispositifs d'immobilisation*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Mise en situation avec réalisations d'immobilisation selon la prescription*
- *Manipulation des différents dispositifs médicaux*

PUBLIC CONCERNÉ :
I.D.E Urgences, Consultation orthopédique, médecins

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *5 jours*

INTERVENANTS : *Formateur AFGSU*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *10*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.10

90.10
Formation spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle
9 modules

Arrêté du 1er Juillet 2019

Module 1	*Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier*	**3h30**
Module 2	*Prise en charge d'un afflux de victimes non contaminées en établissements de santé*	**3h30**
Module 3	*Stratégie médicale de damage control*	**7h00**
Module 4	*Urgences médico-psychologiques*	**14h00**
Module 5	*Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC*	**7h00**
Module 6	*Décontamination hospitalière approfondie*	**7h00**
Module 7	*Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques*	**7h00**
Module 8	*Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé*	**3h30**
Module 9	*Prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé de référence*	**7h00**

Référence formation : 90.10.1

90.10.1
Module 1 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules.
Le module 1 a pour objectif de connaitre la prise en charge des urgences collectives en extra-hospitalier.

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnels des SAMU, SMUR et ES, chargés d'assurer la mise en œuvre de technique de DC

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *3h30*

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes, cadre de santé

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *20*

Objectifs :

- *Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de Situation Sanitaire Exceptionnelle en extra hospitalier*

Programme de formation :

- *Présentation du programme de l'AFGSU SSE et des 9 modules*
- *Présentation du dispositif SSE*
- *L'organisation administrative et sanitaire de la gestion SSE : ORSEC NOVI, articulation ORSAN*
- *Rôle SAMU, SMUR, CUMP, ARS dans ORSEC NOVI*
- *Principes de régulation médicale des urgences collectives*
- *Techniques PEC blessés, spécificités pédiatriques*
- *Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC), identitovigilance*
- *PSM : composition et déploiement*
- *Information des proches, annonce des décès*
- *Repérage troubles psycho post-traumatiques chez les blessés et parmi les intervenants*

Méthodes pédagogiques :

- *Présentations théoriques.*
- *Utilisation de supports vidéo.*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Référence formation : 90.10.2

90.10.2
Module 2 : Prise en charge d'un afflux de victimes non contaminées en établissements de santé

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules.
Le module 2 a pour objectif de connaitre la prise en charge des urgences collectives en hospitalier, il est le complément du module 1.

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnels des SAMU, SMUR et ES, chargés d'assurer la mise en œuvre de technique de DC

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *3h30*

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes, cadre de santé

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *20*

Objectifs :

- *Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de Situation Sanitaire Exceptionnelle en hospitalier*

Programme de formation :

- *Organisation PEC afflux blessés en ES : triage et parcours de soins*
- *Rôle du DMC et des différents intervenants*
- *Organisation des plateaux techniques (urgences, BO, imagerie, labo, SSPI, réa…)*
- *Techniques PEC blessés, spécificités pédiatriques*
- *Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC), identitovigilance*
- *Information des proches, annonce des décès*
- *Repérage troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les intervenants*

Méthodes pédagogiques :

- *Présentations théoriques.*
- *Utilisation de supports vidéo.*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Référence formation : 90.10.3

90.10.3
Module 3 : Stratégie médicale de damage control

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules. Le terme damage control signifie en anglais « maîtrise des dégâts », « limiter les dégâts ». C'est une stratégie de prise en charge des victimes en choc hémorragique visant à prioriser les gestes d'hémostase. Médecine tactique, organisation des plans de secours, dénombrement, identification, suivi de santé et accompagnement des Victimes …, des sujets très concrets pour lesquels il est préférable d'être formés pour mieux les gérer si l'on y est confronté.

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnels des SAMU, SMUR et ES, chargés d'assurer la mise en œuvre de technique de DC

Pré-requis : *Avoir validé les modules 1 et 2 des formations SSE*

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 journée*

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes, cadre de santé

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *20*

Objectifs :

- *Mieux comprendre les interactions entre les différents services de secours dans le cadre d'un attentat pour atteindre une meilleure efficacité.*
- *Acquérir des stratégies de la prise en charge des blessés par armes de guerre*

Programme de formation :

- *Principe de triage et PEC des blessés en préH et en intraH*
- *Différentes phases du DC dans le parcours de soins*
- *Indications et techniques de DC en fonction en fonction de la spécialité de chaque intervenant*
- *Contraintes sécuritaires et conséquences sur l'organisation des secours*
- *Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC), identitovigilance*
- *Organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil*
- *Repérage troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les intervenants*
- *Information des proches, annonce des décès*

Méthodes pédagogiques :

- *Présentations théoriques.*
- *Utilisation de supports vidéo.*
- *Pédagogie de la découverte et élaboration de Mind Map.*
- *Présentations du matériel et Ateliers de mise en situations :*

- Sensibilisation au tri et importance des moyens de communication
- Les sacs damage control : Manipulation des moyens de réaliser les
- Gestes qui sauvent
- Les outils de communication : ANTARES
- Organisation d'un PRV

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Référence formation : 90.10.4

90.10.4
Module 4 : Cellule d'urgences médico-psychologiques CUMP

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules. Les Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques (CUMP) existent en France que depuis 1997. Elles ont été créées à la suite de la vague d'attentats terroristes qui secoua cette période. Ces dispositifs permettent de structurer le soin d'un point de vue psychique, au même titre que celui-ci peut l'être au point de vue du somatique. Cette formation permet de se familiariser avec les techniques de prise en charge des patients en post-immédiat afin d'intégrer la CUMP du GHLA.

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel intervenant dans la cellule d'urgence et toute personne susceptible de participer à l'accueil et la prise en charge de victimes d'évènements traumatisants

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *2 jours*

INTERVENANTS :
Psychiatre, cadre de santé

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *15*

Objectifs :

- *Connaître les principes d'intervention de terrain en période post-immédiate*
- *Comprendre les réactions émotionnelles individuelle et/ou collective et savoir y faire face*
- *Optimiser la prise en charge médicale et psychologique des victimes*
- *Etre capable de prendre en charge des patients victimes d'évènement traumatiques : prise en soin immédiate, conseils et orientation*

Programme de formation :

- *Les différents événements dits de catastrophe, leurs conséquences :*
  - *Traumatisme psychique, les réactions immédiates et post-traumatiques*
  - *La prise en charge des victimes*
  - *Le deuil et son accompagnement au cours de situations exceptionnelles*
  - *Interventions en phase post-immédiate : le débriefing*
  - *Le rôle des différents professionnels dans l'intervention de terrain : médecins, psychologues, infirmiers*
- *Procédure de déclenchement de la cellule d'urgence médico-psychologique.*

Méthodes pédagogiques :

- *Présentations théoriques.*
- *Ateliers de mise en situation*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Référence formation : 90.10.5

90.10.5
Module 5 : Décontamination Hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules.
Le module 5 a pour objectif d'acquérir les compétences permettant de réaliser une décontamination en EPI (équipement de protection individuel) en respectant les bonnes pratiques d'un point de vue sécurité du patient et de soi-même.

***PRE REQUIS* : Avoir validé le module 7**

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel médical et paramédical exerçant dans un service d'urgences

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 Journée*

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes,
Cadre de santé,
Formateur AFGSU SSE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *12*

Objectifs :

- *Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de Situation Sanitaire Exceptionnelle et notamment en situation de risque NRC*

Programme de formation :

- *Accueil et PEC de patients potentiellement contaminés avec EPI*
- *Risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels*
- *Procédures de décontamination d'urgence*
- *Maitrise des équipements de protection individuels et collectifs en fonction du risque et du niveau capacitaire de l'ES*
- *Règles pour éviter les transferts de contamination et délivrance des soins médicaux appropriés*
- *Contraintes logistiques et physiologiques liées au port des EPI*

Méthode pédagogique :

- *Apports théoriques*
- *Ateliers habillage/déshabillage*
- *Pédagogie active*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

90.10.6
Module 6 : Décontamination Hospitalière approfondie

Référence formation : 90.10.6

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules.
Le module 5 a pour objectif d'acquérir les compétences permettant de réaliser une décontamination en EPI (équipement de protection individuel) en respectant les bonnes pratiques d'un point de vue sécurité du patient et de soi-même

***PRE REQUIS* : Avoir validé le module 5 et 7**

***PUBLIC CONCERNÉ* :**
Personnel médical et paramédical exerçant dans un service d'urgences

***LIEU* :** *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

***DURÉE* :** *1 Journée*

***INTERVENANTS* :**
Médecins urgentistes, Cadre de santé, Formateur AFGSU SSE

***NOMBRE DE PARTICIPANTS* :** *12*

Objectifs :

- *Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de Situation Sanitaire Exceptionnelle et notamment le fonctionnement d'une chaine de décontamination hospitalière*

Programme de formation :

- *La décontamination hospitalière approfondie par la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière*
- *Les principes de fonctionnement d'une unité de décontamination fixe et/ou mobile*
- *Les différentes phases d'une décontamination et les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et les tâches des différents personnels et logistiques*
- *Mise en œuvre d'une unité de décontamination*
- *Les spécificités de chaque phase*
- *Intervention en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination*
- *Organisation de la rotation et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité*
- *Les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés*

Méthode pédagogique :

- *Apports théoriques*
- *Simulation en santé*
- *Ateliers habillage/déshabillage*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Référence formation : 90.10.7

90.10.7
Module 7 : Prise en charge des patients victimes d'agents Nucléaires, Radiologiques, Chimiques

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules.
Le module 7 a pour objectif d'aborder les différents risques NRC (nucléaires, radiologiques et chimiques) et la mise en œuvre des soins adaptés tant en pré-hospitalier qu'au niveau du service des Urgences.

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnel médical et paramédical exerçant dans un service d'urgences

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 Journée*

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes,
Cadre de santé,
Formateur ***AFGSU*** *SSE*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *20*

Objectifs :

- *Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de Situation Sanitaire Exceptionnelle et notamment en situation de risque NRC*
- *Connaître les différents risques, les moyens de décontamination et les moyens de protections*

Programme de formation :

- *Le risque NRC à la régulation ou à l'accueil*
- *Mesures de protection individuelle et collective*
- *Principe de PEC en préhospitalier et en intrahospitalier, traitement*
- *Principe de décontamination d'urgence et indications de décontamination approfondie*
- *Tri, PEC des patients en UV, mesures de décontamination en EPI*
- *Indication et administration des antidotes des PSM*

Méthode pédagogique :

- *Apports théoriques*
- *Pédagogie active*
- *Visite du local de stockage des lots PSM*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

CESU CENTRE D'ENSEIGNEMENT AUX SOINS D'URGENCE

Référence formation : 90.10.8

90.10.7
Module 8 : Patients suspects risques épidémiques biologiques protection collectivité REB

L'arrêté du 1er juillet 2019 définit l'enseignement des secours en situations sanitaires exceptionnelles selon 9 modules.
Le module 8 appréhende la prise en charge des patients suspects d'infection liée à un risque épidémique et biologique et protection de la collectivité en établissement de santé.

PUBLIC CONCERNÉ :

LIEU : Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle

DURÉE : 3H30

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes
Cadre de santé
Formateurs GSU SSE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de Situation de risques épidémiques biologiques.
- Connaître les différents risques
- Connaitre les moyens de protections

Programme de formation :

Connaissance des bases épidémiologiques actualisées
- Clinique des infections liée à un REB
- Accueil et dépistage des patients suspects
- Mesures urgentes pour la prise en charge du patient
- Protection du personnel et de la structure de soins : mesures barrières, EPI, parcours de soins, gestion des déchets
- Conduite à tenir en cas d'exposition à un agent REB, personnes contacts

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Pédagogie active

Méthodes d'évaluation :

- Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation
- Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.11.1

90.11.1
Infirmière Organisatrice de l'Accueil IOA

Cette formation permet à l'infirmier(ère) d'assurer sa mission d'organisation de l'accueil aux urgences en ayant développé de nouvelles compétences techniques diagnostiques relationnelles et organisationnelles. Elle donne les outils pour une hiérarchisation objective des situations en interagissant de façon adaptée avec les personnes accueillies et leurs proches.

Une journée complète de simulation représente un atout dans cette formation.

Cette formation s'articule aux différents référentiels de Médecine d'Urgence : IOA 2004.

PUBLIC CONCERNÉ :
IDE des Urgences

LIEU : Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle

DURÉE : 3 jours

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes
Cadre SAMU/URGENCES
IDE du service des urgences et CESU
Directeur,
IDE du service qualité,
Professionnel de la PASS
Equipe des Urgences Psychiatriques

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

Objectifs :

- Clarifier les différentes réglementations concernant la fonction de l'infirmière organisatrice des urgences.
- Acquérir des compétences pour adapter la prise en charge à la symptomatologie des patients
- Connaître les réseaux et les filières de soins
- Avoir une posture et une communication appropriées

Programme de formation :

- Rôles, Missions de l'IOA
- Le cadre juridique de l'exercice infirmier (responsabilité,
- Discrétion et secret professionnel)
- L'identitovigilance
- Grille de tri et démarches d'évaluation rapide
- Les filières de soins
- Posture de communication et d'écoute

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Analyse de situations professionnelles
- Mise en pratique
- Simulation
- Quizz
- Méthode interactive
- Travail de groupe

- Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation
- Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

NOUVEAUTÉ

Référence formation : 90.11.2

90.11.2
Infirmière Organisatrice de l'Accueil : Protocole de coopération RADIO

Conformément à l'arrêté du 29 novembre 2019, l'IOA formée peut réaliser la prescription d'examens radiologiques dans le cadre de traumatisme simple et isolé de l'adulte. La formation permet de s'approprier le protocole dans un souci de réduire le temps de passage aux urgences du patient et d'améliorer la satisfaction

***Pré-requis** : formation IOA 3 jours*

Objectifs :

- *Connaitre les fondamentaux d'un protocole de coopération*
- *Reconnaitre et décrire un traumatisme simple et isolé de membre*
- *Savoir structurer un entretien anamnestique*
- *Savoir examiner un membre traumatisé*
- *Connaître les Indications de l'examen radiologique*
- *Savoir renseigner une demande d'examen radiologique*

Programme de formation :

- *Législation*
- *L'appareil ostéo-articulaire du membre supérieur et inférieur : anatomie, examen clinique infirmier*
- *Mécanismes et physiopathologie des traumatismes ostéo-articulaires*
- *Principes et limites de l'imagerie médicale par radiologie standard*
- *Principes de radioprotection*
- *Modalités d'inclusion dans le protocole*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Pré-test/ post test*
- *Méthode interactive*
- *Travail de groupe*
- *Stage clinique incluant la prise en charge de 40 patients avec un tuteur*

PUBLIC CONCERNÉ :
IDE du Service des Urgences

***LIEU :** Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*
Stage en service d'Urgence

***DURÉE :** 14 h de théorie*
Stage clinique

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes
Manipulateurs radio

***NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 12*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.11.4

90.11.4
Infirmière Protocole de coopération PLAIES

Conformément à l'arrêté du 29 novembre 2019, une infirmière formée peut réaliser la suture de plaie. La formation permet de s'approprier le protocole dans un souci de réduire le temps de passage aux urgences du patient et d'améliorer la satisfaction

PUBLIC CONCERNÉ :
IDE du Service des Urgences

LIEU : Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle
Stage en service d'Urgence

DURÉE : 14 h de théorie
Stage clinique

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes
Manipulateurs radio

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

Objectifs :

Programme de formation :

- Législation
- Les plaies
- Les sutures
- Modalités d'inclusion dans le protocole

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Méthode interactive
- Travail de groupe
- Stage clinique incluant la prise en charge de 40 patients avec un tuteur

Méthodes d'évaluation :

- Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation
- Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.15

90.15
Recyclage Formateur gestes et soins d'urgence GSU

Selon l'arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des CESU, les formateurs GSU doivent suivre un recyclage tous les 4 ans. Le but de cette journée de formation est de se mettre à jour des dernières recommandations en terme de prise en charge des urgences, mais aussi d'aborder des nouvelles techniques pédagogiques.

Objectifs :

- *Actualiser les connaissances concernant la formation des gestes et soins d'urgence conformément l'évolution des recommandations*
- *Uniformiser les pratiques d'évaluation et les formations*
- *S'inscrire dans la certification Qualiopi*

Programme de formation :

- *Actualisation des connaissances selon les dernières recommandations*
- *Application des mesures barrières pendant les formations*
- *Actualités sur la prise en charge de l'ACR*
- *Atelier de pratique en lien avec les programmes GSU*
- *Présentation des nouveaux matériels*

Méthode pédagogique :

- *Apports théoriques*
- *Echange de pratiques professionnelles*
- *Ateliers pratiques*

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

PUBLIC CONCERNÉ :
Formateurs GSU

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE *: 1 journée*

INTERVENANTS :
Médecin Responsable pédagogique du CESU,
Cadre de santé CESU, IDE
Enseignante CESU,
Formateurs GSU et SSE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *20*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.16

90.16
SAMU et Démarche qualité

Le ministre de la santé a mis en place un plan d'action national pour l'amélioration de la qualité dans les SAMU en 2018. Les CRRA 15 s'inscrivent donc dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins selon les recommandations de l'HAS d'octobre 2020.

Se familiariser avec la démarche et construire les outils nécessaires permet aux acteurs des centres d'appels d'être partie prenante de la démarche

Objectifs :

- *Se familiariser avec la démarche qualité HAS*
- *S'approprier le concept de processus*
- *S'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité au quotidien*

Programme de formation :

- *La démarche qualité au sens général*
- *Notion de risque, d'EI/EIG*
- *La cartographie générique des processus du SAMU*
- *Notion de bonnes pratiques, d'indicateurs*
- *Le réécoute de bandes*
- *La réponse aux réclamations*
- *La démarche qualité au sein du SAMU 17*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Analyse de situations professionnelles*
- *Mise en pratique*
- *Simulation*
- *Atelier*
- *Méthode interactive*
- *Travail de groupe*

PUBLIC CONCERNÉ :
ARM

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *3 jours*

INTERVENANTS :
Médecins régulateurs
Qualiticien

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *12*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.18

90.18
Infirmière en Salle d'Accueil des Urgences Vitales SAUV

Le travail en SAUV est une prise en charge pluridisciplinaire nécessitant de se réapproprier les différentes situations d'urgences vitales.

La formation permet également de se familiariser avec les procédures et la manipulation des matériels de déchoquage.

Objectifs :

- *Etre capable de participer aux soins de déchoquage d'un patient en collaboration avec l'équipe médicale*
- *Etre capable de prendre en charge l'ensemble des situations menaçant le pronostic vital*
- *Maitriser les procédures techniques et thérapeutiques*

Programme de formation :

- *Restauration et Maintien des Fonctions vitales*
- *Prise en charge des états de choc, détresses respiratoires, de l'arrêt cardiorespiratoire, des détresses cardio-circulatoires*
- *Connaissance des drogues de réanimation, préparation, protocoles et procédures, surveillance*
- *Connaissance du matériel : utilisation, entretien*
- *Assister les procédures techniques et thérapeutiques*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Mise en pratique*
- *Atelier*
- *Méthode interactive*
- *Travail de groupe*
- *simulation*

PUBLIC CONCERNÉ :
IDE du service des Urgences

LIEU : *Pavillon Aunis à l'hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *3 jours*

INTERVENANTS :
Médecins urgentistes
Infirmiers Anesthésistes

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *10*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

90.21
Organisation, alerte et intervention initiale en attente des secours

Formation courte, interactive permettant aux personnels du GHLA, quelque soit sa fonction d'être opérationnel face à une situation d'urgence (incendie, urgence lié à la personne…).

PUBLIC CONCERNÉ :
Tout Personnel du GHLA

LIEU : *Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : *1 journée*
INTERVENANTS : *Formateur CESU, Formateur sécurité incendie*
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 Personnes

Objectifs :

- *Acquérir des connaissances pratiques visant à prendre en charge une situation d'urgence sur le GHLA en attendant l'arrivée des secours d'Urgence (incendie, menaces terroristes urgences liées à la personne)*
- *Connaitre et Savoir utiliser les systèmes d'alerte internes et externes*
- *Repérer le matériel d'intervention Pratiquer premières interventions en sécurité*

Programme de formation :

- *Identifier une situation d'urgences (incendie, menaces terroristes urgences liées à la personne)*
- *Procédures d'alertes et la transmission des observations*
- *Pratiquer les gestes adaptés dans l'attente des secours ((incendie, menaces terroristes urgences liées à la personne*
- *Localisation des différents matériels d'intervention (incendie, défibrillateurs et sacs/chariots d'urgences)*
- *Introduction et présentation des différentes formations spécifiques (GSU ; SST, PSSM)*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur *https://www.ghla-formation-cesu17.fr/*

Méthodes pédagogiques :

- *Bases théorique*
- *Atelier pratique*

Référence formation : 90.22

90.22 Adaptation des ambulanciers en poste aux nouveaux actes professionnels

Dans le cadre du Décret 2022-629 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers ***dans le cadre de l'AMU et décret 2022-631 du 22 avril 2022 portant réforme des transports sanitaires urgents et de leur participation à la garde, de nouveaux actes*** *peuvent être effectués par ces professionnels, or les AMA diplômés avant avril 2022 ne possèdent pas les compétences et ont besoins d'une adaptation à l'emploi.*

PUBLIC CONCERNÉ :
Ambulancier formés avant avril 2022
LIEU : *Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*
DURÉE : *3 jours*
INTERVENANTS :
Infirmiers
Formateurs GSU

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 14

Objectifs :

- *Compétences visées : Intervenir dans le cadre de l'AMU et prodiguer une réponse rapide et adaptée à l'état du patient en réalisant les actes de soins d'urgence dans son domaine d'intervention ou sur prescription de médecin régulateur.*
- *Connaitre les principes et les modalités réglementaires du transport sanitaire urgent dans le cadre de l'AMU*
- *Connaitre les nouveaux actes de soins d'urgence relevant de son domaine d'intervention ou ceux sur prescription médicale Mettre en œuvre les actes de soins sur prescription médicale dans le cadre d'une prise en charge globale :*
- *Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire*
- *Recueillir le taux de saturation en oxygène et le taux de monoxyde de carbone par voie non invasive*
- *Recueillir le taux d'hémoglobinémie et la glycémie capillaire*
- *Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé*
- *Administrer en aérosols des produits non médicamenteux et contribuer à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, par voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent) ou par stylo auto-injecteur.*
- *Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles*

Programme de formation :

- *Textes législatifs sur les nouveaux actes*
- *Outil de communication de bilan au SAMU (SAED)*
- *Les pathologies et leurs clinques correspondant aux : diabète, état de choc, les allergies, les hémorragies, les problèmes cardiaques, ACR, douleur suite à un traumatisme, intoxication au CO, encombrement bronchique et difficultés respiratoire sur un patient trachéotomisé*
- *Les principes en pharmacologie*
- *Technique de prise Saturation en O^2 et CO*
- *Technique Thérapeutique par Aérosol, spray nasale et stylo auto-injecteur*
- *Pratique de l'ECG*

Méthodes pédagogiques :

- *Apports théoriques*
- *Mise en pratique /Atelier*
- *Méthode interactive*

A l'issue de la formation une Attestation de Recyclage AFGSU2 et une attestation de formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par les Ambulanciers dans le cadre de l'AMU sont délivrées par le CESU 17 (agrément n°2023-203 du 28/12/2023 valide jusqu'au 28/12/2028)

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur
https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.27

90.27
URGENCES VITALES en radiologie

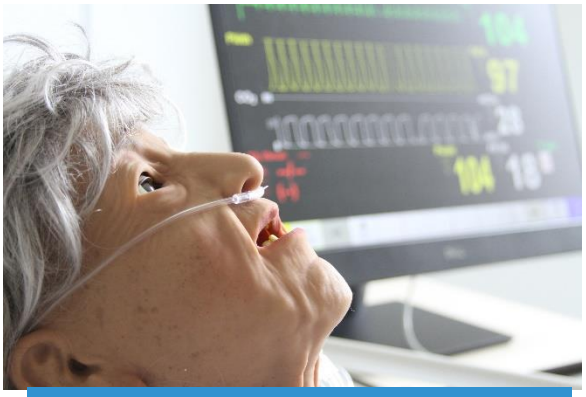

Intervenir en cas d'Urgences vitales dans un scanner ou IRM pose des problèmes techniques ; il est donc nécessaire que les équipes médicales et paramédicales soient prêts à intervenir dans les meilleures conditions. Cette formation essentiellement construite en simulation permettra une meilleure appropriation des savoirs en action

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnels des cabinets de radiologie médecin manipulateur en radiologie
Date :
***LIEU** : Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*
***DURÉE** : 3h30*
***INTERVENANTS** : Médecins urgentistes, cadre de santé*
***NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 7 Personnes*

Objectifs :

- *Etre en capacité d'agir en salle de radiologie dans les cas de choc anaphylactique, œdème de Quincke et arrêt cardiorespiratoire*

Programme de formation :

- *Mise en situation 3 scénarii : choc anaphylactique, œdème de Quincke et arrêt cardiorespiratoire*
- *Les préconisations*
- *Les actions*
- *Les médicaments de l'urgence*
- *Le charriot d'urgence*

Méthodes pédagogiques :

- *Simulation*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur *https://www.ghla-formation-cesu17.fr/*

Référence formation : 90.28

90.15
Formation Transfert Infirmier Inter hospitalier TIIH

L'objectif est de donner au médecin régulateur un effecteur supplémentaire lors de l'organisation d'un transfert inter-hospitalier conformément au décret 2006-576 du 22/05/2006. Après s'être assurer que les conditions (score de Moreno modifié-vecteur-personnel formé), le médecin régulateur déclenche un TIIH avec possibilité de renfort SMUR médicalisé.

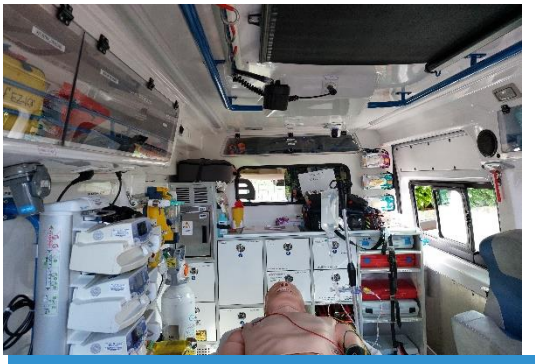

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnels du SMUR
ADE-IDE-IADE
***LIEU** : Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*
DURÉE : 1 Jour
***INTERVENANTS** : Médecins Responsables SMUR LA ROCHELLE*
IDE Formateur en simulation
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 Personnes

Objectifs :

- *Permettre de s'approprier les TIIH*
- *Se familiariser avec les protocoles*
- *Mettre en œuvre les procédures de prise en charge du patient*

Programme de formation :

- *Le cadre des TIIH*
- *Présentation du dispositif SAMU17/SMUR LR, le score de MORENO modifié*
- *Revue des pathologies concernées par le TIIH*
- *Simulation en Ambulance du SMUR de prise en charge de situations d'urgence pendant un transfert en binôme ADE / IDE-IADE*

Méthode pédagogique :

- *Apports théoriques*
- *Echange de pratiques professionnelles*
- *Simulation en ambulance SMUR*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur
https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.30

90.30
URGENCES VITALES en salle de naissance

Intervenir en cas d'Urgences vitales en salle de naissance est plutôt exceptionnel ; il est donc nécessaire que les équipes médicales et paramédicales soient prêts à intervenir dans les meilleures conditions. Le contexte émotionnel particulier va interférer dans les différentes réactions, aussi, il y sera nécessaire de tenir compte des facteurs humains ; l'exercice en simulation permettra une meilleure maitrise des protocoles.

PUBLIC CONCERNÉ :
AP IDE IBODE Sage-femme puéricultrice anesthésiste gynécologue
Date :
***LIEU** : Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*
***DURÉE** : 3h30*
***INTERVENANTS** : Médecins anesthésistes, gynécologue, IADE*
***NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 8 Personnes*

Objectifs :

- *Etre en capacité d'agir en salle de naissance en cas d'urgences vitales*

Programme de formation :

- *Mise en situation 2 scénarii*
- *Les préconisations*
- *Les actions*
- *Les médicaments de l'urgence*
- *Le charriot d'urgence*

Méthodes pédagogiques :

- *Simulation*

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Référence formation : 90.32

90.32
Unité mobile pré hospitalière paramédicalisée UMH-P

Le Pacte de refondation des urgences annoncé le 9 septembre 2019 conforte et amplifie les actions engagées pour permettre l'accès de tous à des soins urgents (en moins de 30 min). Il prolonge la logique de « Ma Santé 2022 » en pariant sur une transformation durable et structurelle des modes d'organisation, et en particulier sur le décloisonnement des soins.

La para-médicalisation est aujourd'hui un fait et est encadrée par le *décret no 2023-1374 du 29 décembre 2023 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de médecine d'urgence*

Objectifs :

- *Connaitre les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations*
- *Travailler en équipe pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents*
- *Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques, paracliniques*
- *Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés*
- *Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation …)*
- *Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU*
- *Assurer la surveillance permanente du patient*
- *Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage*
- *Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants*
- *Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention*

Programme de formation :

Les différents protocoles liés aux situations suivantes

- *Douleur médicale ou traumatique*
- *Hypoglycémie avec trouble du comportement, agitation et difficulté de re sucrage par voie orale*
- *Douleur thoracique non traumatique à faible risque de SCA*
- *Tableau évocateur d'une crise convulsive généralisée, patient aux antécédents de convulsion*
- *Dyspnée sans signe de détresse respiratoire chez un asthmatique connu ou un patient BPCO connu, ne cédant pas au traitement habituel*
- *Hémorragie extériorisée*
- *Lipothymie et/ou dyspnée survenant dans un contexte évocateur d'allergie*
- *Brûlure localisée du 2° ou 3° degré avec hyperalgie*

Méthode pédagogique :

- *Apports théoriques*
- *Simulation procédurale*
- *Simulation*

PUBLIC CONCERNÉ :
Personnels du SMUR
ADE-IDE-IADE
***LIEU** : Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle*

DURÉE : 5 Jours selon protocole
***INTERVENANTS** : Médecins Responsables SMUR LA ROCHELLE*
IDE Formateur en simulation
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 Personnes

Méthodes d'évaluation :

- *Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation*
- *Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs*

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur
https://www.ghla-formation-cesu17.fr/

Groupe Hospitalier
LITTORAL ATLANTIQUE

Hôpitaux La Rochelle-Ré-Aunis
Centre Hospitalier de Rochefort
Centre Hospitalier de Marennes
EHPAD « Val de Gères » à Surgères
Centre Hospitalier de l'Ile d'Oléron

Rue du Dr Schweitzer
17019 La Rochelle Cedex
Standard > 05 46 45 50 50
www.ch-larochelle.fr